



S3REnR Nouvelle-Aquitaine

Réunion publique du 18 décembre 2019

BORDEAUX

Synthèse thématique



Déroulement de la réunion

Une soixantaine de personnes ont participé à la réunion publique de clôture de la concertation sur le projet de Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) Nouvelle-Aquitaine. Cette réunion a duré plus de 2 heures.

RTE a tout d'abord rappelé les grandes orientations du projet de S3R et le dispositif de concertation qui a été mise en place. Un premier bilan de la concertation a été présenté avec les principales thématiques abordées dans les échanges avec le public. Les représentants d'Enedis, de SRD et de RTE ont indiqué les premiers enseignements qu'ils tirent de la concertation. Le public a été invité à faire part de ses observations sur ces premiers éléments de bilan.

En seconde partie de réunion, une table-ronde a permis de mettre en perspective le rôle du S3REnR pour accompagner les projets portés par les territoires. Des représentants de l'Agence régionale d'évaluation environnement et climat (AREC) en Nouvelle-Aquitaine, du Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde, du territoire d'Albret Communauté (Lot-et-Garonne) et de la Chaire Réseaux électriques et société(s) en transition(s) de l'Université Bordeaux Montaigne ont participé à cette table-ronde. Le public a également été invité à faire part de ses observations.

La réunion a été clôturée par le représentant de l'Etat.

Les interventions et les échanges sont synthétisés ci-dessous. La vidéo de la réunion est disponible sur la plateforme de la concertation, dans la rubrique [« Les réunions et les ateliers »](#).

Présentation introductive

- Olivier PAUZET, responsable des études techniques du S3REnR Nouvelle-Aquitaine**, a rappelé les ambitions régionales de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2030 ainsi que la méthodologie et les données d'entrée utilisées pour l'élaboration du S3REnR. L'optimisation du réseau existant et la création de nouveaux ouvrages permettent de raccorder 13,6 GW d'énergies renouvelables supplémentaires. Les investissements à réaliser sont financés pour partie par les gestionnaires du réseau électrique et pour partie par les producteurs d'énergies renouvelables. Dans le projet de schéma, la quote-part régionale à la charge des producteurs d'énergies renouvelables qui viendront se raccorder en Nouvelle-Aquitaine est estimée à 79 400 €/MW.
- Thibaud LABALETTE, responsable de la concertation du S3REnR Nouvelle-Aquitaine**, a rappelé que la concertation sur le projet de schéma a été organisée à l'initiative de RTE, en accord avec Enedis, Gérédis et SRD. Les objectifs de la concertation sont de partager les enjeux liés à l'adaptation du réseau électrique pour accompagner la transition énergétique, de présenter les projets d'aménagement envisagés sur le réseau électrique et de recueillir les attentes pour la mise en œuvre de ces projets.

L'information du public sur la concertation a notamment été réalisée au travers de la mise en ligne d'une plaquette d'information sur le site de RTE en septembre, 34 annonces dans la presse quotidienne régionale, 14 articles de presse et un relais de l'information sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter). RTE a également pris contact avec plus de 250 acteurs territoriaux pour leur proposer de relayer l'information. Le projet de schéma a été mis en ligne sur la plateforme de concertation numérique www.concertation-s3renr-na.fr. Plus de 3000 visites ont été enregistrées sur la plateforme et une quarantaine de contributions écrites ont été déposées. En complément, des

réunions publiques ont été organisées à Bordeaux, Limoges, Agen et Poitiers, avec plus de 200 participants au total.

Les contributions sur la plateforme de concertation et lors des réunions publiques peuvent être regroupées autour de 6 thématiques principales. Concernant la transition énergétique, les questions ont notamment porté sur les spécificités régionales, les économies d'énergie et la production locale. Des interrogations ont été formulées sur la pertinence de développer des énergies intermittentes et des inquiétudes ont été exprimées face au développement de certains projets d'énergie renouvelable. Plusieurs territoires ont affiché des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables. Concernant le projet de schéma, des questions ont été posées en particulier sur la prise en compte des objectifs remontés par les territoires, l'emplacement des nouveaux postes électriques et son périmètre (interfaces avec les autres régions, prise en compte de l'éolien off-shore ?). La question de l'adaptabilité du schéma a été posée en lien avec l'élaboration en cours des Plans climat air énergie territoriaux (PCAET), les incertitudes sur certains projets d'énergie renouvelable et l'innovation. Les enjeux liés aux coûts et délais ont également été abordés : augmentation de la quote-part régionale, délais de mise en œuvre des projets... La concertation mise en place de façon volontaire par RTE sur le projet de S3REnR a été saluée à plusieurs reprises et a fait l'objet d'un certain nombre de questionnements concernant les futurs projets sur le réseau électrique. Les participants ont également souligné l'importance de la prise en compte de l'environnement et du cadre de vie le plus en amont possible des projets. Enfin, le S3REnR représentant des investissements importants pour les territoires, les participants ont cherché à identifier des solutions afin de favoriser les retombées économiques locales des futurs chantiers.

Dans un délai de trois mois après la fin de la concertation, RTE publiera le bilan de la concertation et les mesures retenues pour tenir compte des enseignements de la concertation. Le projet de S3REnR sera finalisé sur cette base. Le rapport d'évaluation environnementale fera ensuite l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale et d'une procédure de participation du public. Les modalités de financement du schéma seront ensuite arrêtées par l'Etat.

Réactions suite à la présentation de ce premier bilan

À l'issue de cette présentation, les représentants d'Enedis, SRD et RTE ont indiqué les premiers enseignements qu'ils tirent de la concertation :

- **Daniel GUIGOU, Directeur des Relations Institutionnelles Nouvelle-Aquitaine Enedis**, a salué la démarche de concertation qui a été menée. Il a souligné l'importance de capitaliser l'expérience des schémas précédents et de proposer un S3REnR adaptable afin de prendre en compte les préoccupations des territoires : intégration des ouvrages dans l'environnement, favoriser les retombées économiques locales, etc.
- **Benjamin BENCHEIKH, Responsable des Raccordements Producteurs SRD** (Vienne) constate que les réunions à Limoges, Poitiers et Agen ont permis de mobiliser les acteurs des territoires. La concertation a permis à un public varié (professionnels, collectivités, associations...) de s'exprimer et a montré qu'il y a une forte attente des acteurs sur les territoires.
- **Erik PHARABOD, Délégué régional Sud-Ouest RTE** a souligné que la concertation sur le S3REnR est une première étape de dialogue, avant de mener ensuite une concertation spécifique sur chaque projet en lien avec les acteurs du territoire.

Le public a ensuite été invité à s'exprimer. Un participant s'est interrogé sur la pérennité des retombées locales, au-delà de la durée du chantier. Dans le cadre de ses chantiers, RTE s'efforce de recourir à l'emploi local et de s'appuyer, lorsque cela est possible, sur des entreprises d'insertion professionnelle. RTE s'appuie également sur les CCI pour maintenir un réseau avec les entreprises locales. Enfin, les gestionnaires de réseau travaillent également avec le monde l'enseignement pour offrir des débouchés aux étudiants.

Table ronde - Le S3REnR : un outil pour accompagner les projets des territoires

La concertation a mis en évidence les relations importantes entre les gestionnaires de réseau et les acteurs du territoire pour la phase de mise en œuvre du S3REnR. La table ronde vise à approfondir ces interactions multi-acteurs.

Présentation des intervenants :

- **Amandine LOËB, Directrice de l'Agence régionale d'évaluation environnement et climat (AREC) en Nouvelle-Aquitaine.** L'AREC participe notamment à l'Observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre et a lancé un diagnostic sur l'avancée des Plan climat air énergie territoriaux (PCAET) en Nouvelle-Aquitaine.
- **Stéphane OULIE, Directeur général des services du Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde.** Le syndicat est au cœur du déploiement des énergies renouvelables en Gironde en tant que propriétaire du réseau basse et moyenne tension et pilote de la SEM Gironde Energies dont la vocation est de développer des projets de production d'énergie renouvelable.
- **Nicolas THIERRY, chargé de mission « Territoire à énergie positive » de Albret Communauté.** Cette Communauté de communes du Lot-et-Garonne met en place une démarche « TEPOS », qui combine des objectifs de production locale et d'économies d'énergie.
- **Professeur Christophe BOUNEAU, Titulaire scientifique de la Chaire Réseaux électriques et société(s) en transition(s) à l'Université Bordeaux Montaigne.** La Chaire RESET vise à repenser le rôle des réseaux dans la transition énergétique au service de la société et des citoyens.

Synthèse des échanges :

Différents sujets ont été évoqués lors de cette table ronde, en particulier les éléments suivants :

- **Le rôle des données :** Les données sont essentielles afin de piloter le réseau électrique en temps réel, en améliorer les performances et maintenir en permanence l'alimentation des territoires, à n'importe quel moment de la journée, et quelles que soient les conditions météorologiques. La notion de transparence des données a également été évoquée, en rappelant que la loi de la transition énergétique avait permis l'ouverture des données énergétiques. Toutefois, face au foisonnement d'informations, il est nécessaire de faire preuve de pédagogie pour expliquer la donnée et mieux indiquer comment elle est utilisée.
- **Les enjeux de l'innovation :** Pour atteindre les ambitions de la transition énergétique, les gestionnaires de réseaux doivent également s'appuyer sur l'innovation technologique : outils numériques, smartgrids, stockage... Les territoires se montrent très attentifs à ce sujet qui mobilise tous les acteurs : producteurs, gestionnaires de réseau et collectivités.

- **La notion de solidarité et de complémentarité entre les territoires ruraux et urbains :**
Les intervenants à la table ronde ont rappelé que la transition énergétique pouvait apparaître comme une opportunité pour porter un projet de cohésion sociétale, territoriale et énergétique. La complémentarité énergétique entre les territoires ruraux et les agglomérations a été soulignée, avec un enjeu de rééquilibrage du développement territorial. Le réseau électrique permet d'assurer à tout instant cet équilibre entre la production locale et la consommation locale en utilisant cette complémentarité entre les territoires.
- **La question de l'autonomie énergétique :** Tendre vers un « territoire à énergie positive » ne signifie pas se couper du réseau électrique ou rechercher une « autarcie énergétique ». Cela signifie au contraire que l'on va produire localement de l'énergie qui sera consommée sur place et que l'on utilisera le réseau électrique pour transporter l'énergie supplémentaire et gérer l'intermittence des énergies renouvelables. Finalement, une transition énergétique aboutie est une transition qui profite à tous et qui implique la présence d'un réseau de distribution et de transport d'électricité performant.
- **L'implication des territoires dans la concertation :** Les participants s'accordent sur l'importance de s'appuyer sur les territoires pour la mise en œuvre des projets inscrits au S3REnR. Les intercommunalités et les syndicats d'énergie sont des relais essentiels pour informer les habitants, mais également pour faire remonter des informations locales. Les gestionnaires de réseau souhaitent être à l'écoute des territoires et s'inscrire dans une démarche de dialogue et de co-construction des projets.

Synthèse des échanges avec le public

Un participant s'est interrogé sur la prise en compte des émissions de CO₂ dans le cadre du S3REnR. Le S3REnR contribue au SRADDET qui fixe des objectifs en matière de réduction des gaz à effets de serre. La mise en œuvre des ambitions régionales de développement des énergies renouvelables permet d'envisager une réduction des émissions de CO₂ du système électrique de l'ordre de 1,2 million de tonnes par an.

D'autres sujets ont également été évoqués :

- Le développement de projets solaires sur les routes ou de projets solaires flottants sur des sites dégradés (anciennes carrières...);
- La possibilité de mettre en place une sorte de « fiscalité verte » ou péréquation inversée afin que les territoires vertueux soient récompensés.

En conclusion, **Alexandre PATROU, Adjoint au Secrétaire général aux affaires régionales en charge du pôle coordination et animation des politiques publiques**, s'est félicité de cette concertation menée en Nouvelle-Aquitaine. Il constate que la concertation a fait émerger beaucoup de questions. Les gestionnaires de réseau vont désormais analyser l'ensemble des contributions afin d'améliorer le projet de schéma et finaliser le rapport environnemental. Par la suite, la Préfète de région sera amenée à approuver la quote-part régionale du S3REnR.